

Le billet de l'aéroclub

Chers membres,

Dans la continuité de notre précédent billet, voici les dernières informations concernant la vie du Club :

Évènement à venir :

Laure et Xavier vous accueilleront de 10h à 12h au local du Plessis le **samedi 27/02** pour la **prochaine permanence**.

Nous sommes ravis de voir que cette initiative est appréciée. Depuis son lancement, il y eut entre 6 et 8 visiteurs différents d'une permanence à l'autre. Il semble donc, dans cette période où les interactions sociales sont moins fréquentes que l'envie de se voir perdure pour discuter, se présenter, obtenir des renseignements. A chaque permanence, il y eut des anciens et des nouveaux membres.

Les météo très médiocres (pluie, neige ou température négative) qui accompagnaient les 3 premières permanences n'ont pas été un frein.

Vous pouvez profiter de la permanence pour vous réinscrire, voici les frais pour 2021 :

- droit d'entrée : 20€ (non applicable pour un renouvellement)
- cotisation annuelle : 160€
- assurance casse : 50€
- Licence fédérale ffa : 78€
- abonnement info pilote (optionnel) : 43€

Projet « hangar » :

Pour les membres dernièrement inscrits, nous citons les précédentes communications faites à ce sujet et partageons avec vous tous les derniers développements :

Septembre 2020 :

Lors de la dernière lettre d'information nous avons affirmé notre souhait de continuer les efforts entrepris afin que le club soit à nouveau propriétaire d'un hangar avec club house à l'aérodrome du Plessis. Depuis quelques semaines, le club étudie l'opportunité d'acheter le dernier hangar situé à côté du seuil de la piste 25. A notre arrivée au Plessis, c'est dans ce hangar que le BM et le RM étaient parkés. Bien entendu, il y a quelques écueils administratifs à relever.

En effet, nos banques acceptent de nous suivre dans le financement du projet, sous réserve de pouvoir leur fournir une garantie d'occupation suffisante en cohérence avec notre capacité d'amortissement.

La date d'échéance de l'AOT actuelle (autorisation d'occupation temporaire), fixée au 31/12/2023, ne nous permet pas cela. Notre projet est viable sur une durée de financement minimale de 10 ans.

De ce fait, une demande de dérogation a été adressée à la SCAP (association de gestion de l'aérodrome) dont la décision dépend du Conseil Départemental. Parallèlement, un rendez-vous est prévu avec Jérôme Bascher, sénateur et vice-président du Conseil Départemental de l'Oise pour présenter le projet.

A la lecture de ces informations, vous comprenez que c'est actuellement l'opportunité sur laquelle nous nous concentrons le plus. Acquérir un hangar déjà existant est une opération plus rapide que la construction d'un nouveau bâtiment.

Décembre 2020 :

L'aéroclub continue ses efforts afin que nous puissions à nouveau profiter d'un hangar avec salle de cours et lieu de vie à l'aérodrome du Plessis.

Nous avons évoqué lors de la précédente lettre d'information le projet d'acquisition du hangar situé à côté du seuil de la piste 25.

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 octobre 2020 et a voté en faveur de l'envoi d'une lettre d'intention d'achat. Cependant, cette lettre n'a pas été remise pour l'instant. Les discussions avec l'actuel propriétaire n'ont pas encore abouties. Parallèlement, malgré un rendez-vous encourageant pour évoquer notre projet avec le vice-président du Conseil Général de l'Oise durant lequel le département a affirmé son intérêt dans le développement de l'activité de l'aérodrome, le renouvellement anticipé de l'autorisation d'occupation temporaire n'a pas encore été accordé.

Les avancées de ce projet n'étant pas aussi rapides qu'espérées, d'autres solutions sont déjà envisagées. Ces solutions alternatives ne seront développées auprès des membres du club qu'à condition qu'elles présentent un bon espoir de réalisation.

Février 2021 :

Plusieurs rendez-vous avec les actuels propriétaires du hangar au bout de la piste 25 ont permis à l'aéroclub d'appréhender l'ensemble des sujets liés au projet de rachat de cet hangar. En effet, en plus du renouvellement nécessaire de l'AOT, les locaux aménagés du hangar sont loués à deux sociétés par forcément prêtes à partir. Nous pouvions de ce fait entrevoir des difficultés supplémentaires pour récupérer les espaces dont le club a besoin en cas de rachat.

Les propriétaires du hangar disposent d'une parcelle libre de 600m² à côté du hangar existant. Un projet de construction d'un nouvel hangar afin de le louer à l'aéroclub a été proposé. Nous nous intéressons à ce projet de location qui nécessite à ce stade d'être développé.

En attendant, nous avons signé la reconduction de la location du local que nous occupons actuellement.

Actualité de notre flotte :

Le **DR400 VB** a bénéficié de l'installation d'une nouvelle boîte de mélange couplée avec le GPS Garmin GTN635 courant octobre. Vous avez peut-être constaté, en volant sur l'avion, que les fonctions du GPS ne sont pas disponibles. L'appareil avait été acheté par le club en 2016. Une mise à jour de la carte de navigation était nécessaire mais elle n'a pas été correctement réalisée. Nous sommes en contact avec l'atelier d'avionique afin que le problème soit résolu.

Les feux anticollisions du **DR400 LC** présentaient un dysfonctionnement. La réparation a été effectuée, l'avion est à nouveau apte au VFR de nuit.

L'**HR200 BM** est arrêté pour la réparation du système électrique des volets.

Vous avez peut-être constaté que l'**Aquila RM** est arrêté pour maintenance sur le planning. La batterie ne tenait plus la charge, une nouvelle batterie est commandée.

Notre DTO va être audité par la DSAC :

Nous avons été contactés par la DSAC en fin d'année 2020 pour nous annoncer qu'un audit sur notre DTO est prévu. La date actuelle de cet audit est fixée au mois de Mai. L'audit permettra de contrôler nos pratiques pédagogiques ainsi que notre politique de prévention – sécurité des vols et de faire progresser notre structure. Le président, le responsable pédagogique, le responsable CPS et le chef pilote préparent activement l'audit.

Commande commune de cartes de navigation :

Pour le renouvellement des cartes de navigation prévue au printemps 2021, le club propose aux membres qui le souhaitent de faire une commande commune. Un tableau est en ligne pour recueillir vos commandes à cette adresse : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/16IQTLw3luTakKqccSN-Bln6Sp-khfERO-hTpvfRPJA/edit?usp=sharing> . L'achat par le club permet aux membres de bénéficier d'une ristourne de 5%. Le montant de votre commande sera prélevé sur votre compte pilote Openflyer. Des permanences seront organisées pour la remise des cartes.

Mise en place des commissions :

Les travaux des commissions « FAQ », « livret d'accueil » et « communication » ont débuté. Nous remercions les membres qui se sont portés volontaires pour ces commissions. Si vous le souhaitez, il est toujours possible de participer, voici la liste des commissions :

- Pré-inscriptions aéroclub
- Livret d'accueil
- Communication
- Règlement intérieur
- Évènements
- Mise en place d'un document « foire aux questions »

Vous pouvez vous inscrire sur le tableau en ligne à cette adresse :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ixVv7F7DGyu-UbKL3OcRoPg91_goGqeky7fq21y0atM/edit#gid=0

Les référents vous contacteront pour l'organisation des réunions de travail.

Signalétique de l'aéroclub sur l'aérodrome du Plessis Belleville :

Pour améliorer la visibilité du local et l'orientation des visiteurs au Plessis, l'aéroclub a installé un panneau de direction sur le parking René Mouchotte et une pancarte sur le mur extérieur de notre local. Nous remercions Benjamin, Abdérahim et Hugo qui ont fixé la pancarte.

Situation sanitaire et gestes barrières :

Malgré l'assouplissement des restrictions de déplacement depuis le 15 décembre, uniquement les vols solos, avec les membres de votre foyer ou avec un FE/FI sont autorisés. Nous suivons avec attention les directives diffusées par la FFA pour retrouver une pratique pleine de notre passion. Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre connaissance des communiqués sur la page d'accueil du site web de la fédération <https://www.ffa-aero.fr/>

Tous les membres du club doivent veiller à observer les gestes barrières durant cette période de crise sanitaire. Nous vous rappelons qu'il est important de porter le masque dans le local si vous n'êtes pas seul et de procéder à la désinfection de votre avion après chaque vol en suivant la procédure affichée dans les cockpits. Les règles sanitaires affichées au local restent valables.

Bienvenue ! :

Enfin, à défaut de pouvoir le faire autrement, nous terminons cette lettre par souhaiter la bienvenue à nos nouveaux membres Timéo et Ludovic Bouillard, Franck Chevalier, Fabien Gressier, Morgan Robineau et Christophe Rouvière que nous espérons bientôt croiser lors de la préparation ou au retour de leurs vols.

Bons vols à tous !

Nicolas PINHAS

Pascal CHAGNON